lunel ose

#50
novembre - décembre 2024

NOUVEAUX SERVICES PUBLICS

LA VILLE S'ENGAGE

NOËL 2024
Le programme des festivités **P.10**

TRAVAUX
Parvis de l'église : une mise en valeur pour Noël **P.12**

CULTURE
Un temps pour le cirque avec la compagnie KS **P.17**

lunel

Sommaire

DOSSIER
De nouveaux services pour le public

FESTIVITÉS
La magie de Noël s'empare de Lunel

TRAVAUX
Le point sur les avancées dans toute la ville

CITOYENNETÉ
C'est voté en conseil municipal

OSE LUNEL
Entre fromages et desserts

CULTURE
Un temps pour le cirque

#50
nov.-déc. 2024

VU SUR LES RÉSEAUX

Les nouveaux arceaux à vélo du cours Gabriel Péri

Directeur de la publication : Pierre Soujol / **Directeur de la Communication** : Yoann Galiotto
Rédaction : Allison Daviau / **Photographies** : Allison Daviau, Angélique Zelazo
Conception graphique et mise en page : Allison Daviau, Anthony Judeau
1re de couverture : Angélique Zelazo / **Tirage** : 14 300 exemplaires / **Périodicité** : bimestriel
Dépôt légal : Novembre 2024 / **ISSN** : 2491-0597
Éditeur : Mairie de Lunel - 240 avenue Victor Hugo - CS 30403 - 34403 Lunel Cedex
Tél. : 04 67 87 83 00 / **E-mail** : mairie@ville-lunel.fr /
Impression : Impact imprimerie / **Distribution** : SoCom

Les informations présentes dans ce numéro sont valables à l'heure de la rédaction.
La tenue des différents événements est conditionnée par l'actualité.

Édito

Pierre Soujol
Maire de Lunel
Président de Lunel Agglo

AU SERVICE DE TOUTES ET TOUS

En consacrant ce numéro de *Lunel Ose* au service public, notre volonté est de rappeler notre attachement aux politiques publiques menées au quotidien au service de tous.

Tel doit être le rôle premier d'une municipalité et de ses services, dans un monde où le numérique prend le pas sur l'humain. À ce titre, la Ville de Lunel s'applique à répondre au plus près, par un dialogue direct ou par de nouveaux services, à vos attentes.

Que ce soit par l'ouverture récente d'une micro-crèche destinée aux plus petits, par une nouvelle dynamique impulsée à la Maison Rousseau, ou à travers le déploiement des actions de sécurité depuis notre nouveau Centre de Sécurité Urbain, nous veillons à renforcer nos missions d'intérêt général.

En parallèle, il convient de faire avancer les projets structurants pour l'avenir de Lunel. Le nouveau visage de notre Cœur de Ville se dessine avec les travaux menés Place des Martyrs de la Resistance et rue Sadi Carnot. Tandis que l'avenue Victor Hugo s'apprête à être revisitée par un important chantier de végétalisation et de requalification des voies.

Sur un autre plan, celui de la protection directe contre les accidents climatiques, Lunel s'engage fortement avec l'Etablissement Public Territorial de Bassin du Vidourle et Lunel Agglo dans la création de digues de second rang, destinées à protéger notre cité de potentielles inondations provoquées par le fleuve.

Services de proximité, aménagements sécuritaires, embellissement de notre ville, les chantiers sont multiples. Mais ils ne doivent pas nous faire oublier notre attachement à la vie associative, comme aux fêtes partagées.

C'est pourquoi je me réjouis par avance du programme des festivités de Noël que vous ne tarderez plus à découvrir : marché de Noël, animations enchantées dans le parc Jean-Hugo, mapping sur la façade de l'office de tourisme, concerts et illuminations… Tout sera au rendez-vous pour partager ces moments de joie qui nous sont chers.

Place à la magie de Noël, en vous souhaitant à toutes et tous de belles fêtes de fin d'année.

17/09/2024

Bienvenue à Stéphanie Chareyron, Chef d'escadron, qui a pris le commandement de la compagnie de Gendarmerie de Lunel.

21/09/2024

Les Journées européennes du patrimoine : idéales pour découvrir le territoire et ses merveilles.

22/09/2024

Les premières Pescalunades ont mis à l'honneur notre patrimoine culinaire avec l'anguille.

05/10/2024

Franc succès pour le premier Festival du jeu organisé par l'association Le P'tit Rendez-vous.

22/09/2024

Le club Les Centurions Pescalunes organisait une compétition inédite de crossFit dans les Arènes de Lunel.

23/09/2024

Clara Langelez a réalisé le vernissage de son exposition "À Fleur de peau" à l'Espace Feuillade.

Ça s'est passé à Lunel...

04/10/2024

La Semaine Bleue a été agrémentée du joli spectacle de la compagnie *Princesse Cascarabia*, offert par la Ville de Lunel aux seniors.

06/10/2024

De multiples initiatives ont eu lieu dans le cadre de la lutte contre le cancer du sein, comme ici avec la Dynamique lunelloise.

15/10/2024

Fréquentation record pour le Salon de l'emploi de Lunel : 652 visiteurs, soit 25% de plus qu'en 2023. Un événement organisé avec France Travail, Lunel Agglo et la Mission Locale Jeunes Petite Camargue Héraultaise.

Du 25 au 27/10/2024

Entre fête et traditions, malgré la météo, les Lunellois ont répondu présent à cette nouvelle édition du *Revivre*.

03/11/2024

Le Trophée Pescalune - Manu Pero a fêté sa 40ème édition avec le sacre du raseteur Ziko Katif (à gauche).

25/09/2024

Les Lunellois ont fait leurs adieux au Président du Gallia Club, Richard Nacarlo, lors d'un moment solennel rempli d'émotions au Stade Brunel.

DE NOUVEAUX SERVICES POUR LE PUBLIC

En tant que collectivité, la Ville de Lunel a pour objectif de servir la population, en lui facilitant le quotidien et en lui garantissant une tranquillité publique. Depuis le début du mandat, l'équipe municipale menée par le Maire, Pierre Soujol, a amélioré les services et les équipements pour répondre aux attentes des Lunellois. La micro-crèche *BabiOse*, le Centre de Supervision Urbain ou encore le centre socioculturel Maison Rousseau en sont des exemples concrets.

BABIOSE : NOUVELLE STRUCTURE POUR LA PETITE ENFANCE

Parents, enfants et partenaires de la Ville étaient réunis, le samedi 28 septembre 2024, pour l'inauguration de la micro-crèche BabiOse.

Développer l'offre à destination des familles afin de rendre Lunel encore plus attractive. C'est avec cet objectif que l'équipe municipale a réfléchi à l'implantation de *BabiOse*. Située au 354, rue Mario Roustan, la micro-crèche accueille douze petits pensionnaires âgés de 10 semaines à 3 ans depuis la rentrée scolaire. *"À Lunel, nous étions en deçà de la moyenne nationale en termes de places disponibles,* a rappelé Pierre Soujol, lors de l'inauguration le 28 septembre dernier. *Aujourd'hui, grâce à notre pugnacité et à celle de nos partenaires, nous agissons concrètement pour y remédier".*

Après huit mois et 650 000 euros* de travaux, l'espace a été entièrement créé. Révision et détournement des réseaux, réalisation de fondations, implantation du bâtiment modulaire, aménagement des espaces extérieurs… *BabiOse* a pris exemple sur sa grande sœur, *Babilune*, inaugurée quatre ans auparavant sur l'esplanade Jacques Brel, pour offrir aux enfants, à leurs parents et au personnel un cadre idéal et sécurisé, répondant aux normes en vigueur. *"Avec cette micro-crèche, nous faisons le choix*

d'une structure à taille humaine, poursuit Pierre Soujol. *Une micro-crèche favorisant un lien de proximité avec les familles tout en garantissant cette exigence d'accueil de qualité".* Et de conclure : *"BabiOse est la démonstration que nous avançons, que nous transformons Lunel, que nous construisons une ville plus attractive et plus proche de ses habitants".*

**Le projet a été subventionné en partie par la CAF de l'Hérault, le Conseil départemental de l'Hérault, l'État au travers de la Dotation Politique de la Ville et la Mutualité Sociale Agricole.*

*« Dans la continuité de notre politique d'équilibre territorial, pour répondre aux besoins des familles et faciliter leurs relations avec les services, nous avons mis en place un Portail Familles**. Via cette plateforme en ligne, les parents peuvent accéder à tout moment aux informations de la structure qui accueille leur enfant, aux documents et aux factures qu'ils peuvent payer à distance. Des écrans interactifs ont également été installés avec le soutien de la CAF dans les crèches lunelloises pour faciliter la transmission entre les équipes et les familles. Des outils qui facilitent la vie de tous ! »*

Sonia Mokaddem
Adjointe à la Petite Enfance

DES PETITS PAS EN FAVEUR DE L'EMPLOI

Inauguré en début d'année, *Les Petits Pas* est un dispositif innovant et expérimental dédié aux familles en parcours d'insertion par l'emploi. Il permet d'accueillir les jeunes enfants, de 10 semaines à 3 ans, afin que leurs parents puissent suivre leur parcours de réinsertion professionnelle.

L'accueil se fait dans les locaux de l'ALSH (Accueil de loisirs sans hébergement) de l'école du Parc sur les périodes scolaires ou à l'école Arc-en-ciel sur les mercredis et périodes de vacances.

Pour plus d'informations, rapprochez-vous de votre structure d'accompagnement à l'emploi partenaire du dispositif tel que France Travail, le PLIE Est Hérault, l'Apije, Fondespierre ou la Maison Rousseau.

UN NOUVEAU PROJET SOCIAL POUR LA MAISON ROUSSEAU

La Maison Rousseau a remporté un franc succès avec ses portes ouvertes en septembre dernier. Financée en grande partie par la Caisse d'allocation familiale (CAF), elle est en train de renouveler son projet social pour la période 2026-2030. Rencontre avec Manuel Cabanillas, directeur de la structure depuis le mois de mars 2024.

En deux mots, qu'est-ce que la Maison Rousseau ?

C'est une structure municipale, composée de 6 agents et de 17 bénévoles, qui propose des ateliers et des animations pour les adultes et les familles. L'objectif est de placer l'habitant au cœur de l'action publique, de favoriser son implication dans la vie locale. Nous proposons des rendez-vous récurrents comme des ateliers numériques, de réparation (Repair Café), de cuisine, de couture, de soutien scolaire, d'aide aux démarches administratives. Le tout accessible gratuitement* moyennant une cotisation annuelle.

Votre mission des prochains mois est de monter un nouveau projet social. En quoi cela consiste ?

C'est tout simplement une feuille de route de laquelle se dégagent plusieurs axes de travail et l'organisation d'actions concrètes. Pour monter ce nouveau projet qui sera effectif pour la période 2026-2030, nous comptons nous appuyer sur les envies des Lunellois. Les 500 personnes venues aux portes ouvertes ont pu commencer à exprimer leurs attentes au travers d'ateliers divers (micro-trottoir, expression libre…). Nous lançons également une grande consultation accessible sur le site de la Ville de Lunel. La Maison Rousseau est une structure municipale ouverte à tous. Les Lunellois doivent s'en saisir.

Concrètement, quelles actions allez-vous mener ?

Dans les prochains mois, nous souhaitons sortir des murs, créer des événements, des rencontres dans les différents quartiers de la ville, qu'ils soient prioritaires ou non. Je suis aussi intimement convaincu que la culture est un levier émancipateur. Elle n'est pas réservée à l'élite. Au-delà des sorties comme Aqualand ou cinéma qui sont attractives pour les familles, nous allons proposer une résidence d'artiste avec Frédérique Chevé autour des valeurs républicaines et de la laïcité. À l'avenir, la consultation des Lunellois permettra d'imaginer d'autres concepts.

**Certaines sorties peuvent requérir une participation financière*

UNE NOUVELLE IDENTITÉ POUR LA MAISON ROUSSEAU

La Maison Rousseau affiche une nouvelle identité visuelle.

Logo, vitrophanie, supports de communication… le nouveau logo présente trois personnages qui s'imbriquent les uns les autres. Leur conception graphique n'est pas sans rappeler la lune, l'un des symboles de Lunel.

Des habitants ensemble autour d'un projet commun lunellois, c'est le rôle fédérateur de la Maison Rousseau.

Le logo a été choisi par vote lors d'une "réunion de maison", en mai dernier.

maison ROUSSEAU
CENTRE SOCIOCULTUREL

JE PARTICIPE À LA CONSULTATION

Thibaut Azaubert, Directeur de la Police Municipale de Lunel, Nicolas Daragon, Ministre délégué à la Sécurité du quotidien, Jean-Pierre Grand, Sénateur de l'Hérault, François-Xavier Lauch, Préfet de l'Hérault, Pierre Soujol, Maire de Lunel et Stéphane Alibert, Adjoint délégué à la sécurité.

LE CENTRE DE SUPERVISION URBAIN INAUGURÉ

C'est en présence du Ministre délégué à la Sécurité du quotidien, Nicolas Daragon, que Pierre Soujol, Maire de Lunel, a inauguré le CSU lunellois.

Ministre, préfet, sous-préfets, élus locaux et représentants des organes de sécurité étaient réunis sur le parvis de l'Hôtel de Ville, le vendredi 4 octobre 2024, pour l'inauguration du centre de supervision urbain (CSU). Il permet de centraliser les images provenant des 76 caméras de vidéoprotection installées sur la commune.

> « Une ville plus sûre et apaisée »

Des outils technologiques au service de la tranquillité urbaine selon Pierre Soujol, Maire de Lunel : *"au travers de ce CSU moderne et efficient, nous sommes au rendez-vous des engagements pris auprès des Lunellois pour faire de Lunel, une ville plus sûre et apaisée"*. Un avis rejoint et soutenu par Nicolas Daragon, ministre délégué à la Sécurité du quotidien, présent pour cette inauguration : *"J'incite les maires à recourir à ces technologies. D'abord, parce que nos concitoyens y sont favorables* (…) Et ensuite, ça permet d'assurer la tranquillité et la sécurité, et d'obtenir des preuves intangibles pour que la justice condamne"*.

Pour rappel, le CSU a été aménagé dans le cadre d'une réfection complète du poste de police. Une opération qui a nécessité huit mois de travaux et 760 000 euros dont 50 000 euros provenant de Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD).

**D'après un récent sondage, 87 % des Français se disent favorables à la vidéoprotection, Statistica.*

ET AUSSI...

"ALLÔ MONSIEUR LE MAIRE!"

Effectuer un signalement est un jeu d'enfant ! Avec *"Allô Monsieur le Maire ! "*, les Lunellois peuvent contacter la mairie **pour alerter sur un incident, une dégradation, un dépôt d'ordure illégal.** C'est une façon de s'impliquer dans la vie de la commune et d'agir auprès des services municipaux afin d'améliorer la propreté et le cadre de vie de tous.
Comment faire ? Vous pouvez télécharger l'application *"Lunel en poche"* et vous rendre dans la rubrique dédiée ; ou alors, envoyer un mail à allomonsieurlemaire@ville-lunel.fr.

UNE PERMANENCE POUR ALLÉGER LES URGENCES

La "bobologie" n'attend plus… et n'encombre plus les urgences à Lunel. Les samedis après-midi, dimanches et jours fériés, une vingtaine de médecins et de secrétaires médicales de la Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) du Pays de Lunel se relaient à la permanence médicale. Située dans les locaux de la Croix-Rouge, mis à disposition par la commune, à l'Espace Vauban, **elle permet des consultations pour soigner les virus ou les petits bobos, et évite ainsi de se diriger vers les urgences hospitalières.** De ce fait, elle n'est pas destinée à effectuer des renouvellements d'ordonnance, certificats médicaux ou vaccinations.

Pour éviter une attente trop longue, il vous est conseillé d'appeler avant de vous y rendre : 07 88 03 27 11.

MAGIE DE NOËL À LUNEL

DU 22 NOV. AU 05 JAN.

La Ville de Lunel a imaginé un programme plein de magie pour cette fin d'année 2024. Entre événements ludiques, gourmands et culturels, découvrez le programme de ces festivités.

VENDREDI 22 NOVEMBRE

19h - Vernissage de l'exposition "Les Santons de Provence"
Espace Louis-Feuillade
Du 23 novembre au 22 décembre
9h-12 / 14h-18h
Entrée gratuite

SAMEDI 30 NOVEMBRE

16h30 - Baby-bliophiles : Lectures d'hiver et lettre au Père Noël
Musée Médard
Pour les 3-7 ans accompagnés d'un adulte
Gratuit sur réservation
04 67 87 83 95

VENDREDI 6 DÉCEMBRE

18h30 - Top Lumières : Les Lutins Géants
Par le Club Musical Lunellois
Déambulation sur le Cours Péri
Un chocolat chaud et un vin chaud seront servis au profit du Téléthon

La Forêt Enchantée
Réalisée par les agents municipaux
Place Louis Rey

VENDREDI 6 DÉCEMBRE

19h-22h - Projections de Noël
Façade de l'Office de Tourisme

SAMEDI 7 DÉCEMBRE

10h-18h - Les Journées Gourmandes
Dans le cœur de ville

18h-22h- Projections de Noël
Façade de l'Office de Tourisme

DIMANCHE 8 DÉCEMBRE

Dimanche musical aux Halles

VENDREDI 13 DÉCEMBRE

18h-22h - Projections de Noël
Façade de l'Office de Tourisme

18h30 - Sainte-Lucie "Noël, le Père"
Spectacle déambulatoire dans le cœur de ville
Départ des Arènes

SAMEDI 14 DÉCEMBRE

9h-18h - Marché de Noël
Dans le cœur de ville

10h-18h - Les Journées Gourmandes
Dans le cœur de ville

14h30 - Atelier Décoration de Noël
Musée Médard
Gratuit sur réservation
04 67 87 83 95

SAMEDI 14 DÉCEMBRE

11h-13h et 15h-16h - Parade de Monsieur et Madame Hiver
Par Masc' productions
Déambulation avec char musical

18h - Concert à la bougie dans l'univers sonore de Jean Hugo
Voir p. 17

18h-22h - Projections de Noël
Façade de l'Office de Tourisme

DIMANCHE 15 DÉCEMBRE

9h-18h - Marché de Noël
Dans le cœur de ville

17h - Concert de Noël
Église Notre-Dame-du-Lac
Payant
Billetterie sur lunel.com

PROJECTIONS DE NOËL

Tous les vendredis et samedis du 6 au 21 décembre, la façade de l'Office de Tourisme sera illuminée avec des projections féériques en rotation jusqu'à 22h
Début à 19h le 6/12 ; 18h les 7, 13 14, 20 et 21 décembre.

JOURNÉES GOURMANDES

Les 7, 14 et 21 décembre
10h-18h
Par la Dynamique Lunelloise
Foodtrucks, promenade en calèche (les 7 et 21/12), borne à selfie avec bons d'achats chez les commerçants (les 7 et 14 /12)

MERCREDI 18 DÉCEMBRE

16h - Le Monde enchanté et le Doudou Perdu
Par Masc' Production
Spectacle pour enfants
Place des Caladons

VENDREDI 20 DÉCEMBRE

18h - Transhumance lumineuse
Moutons de Guillaume Charbonnier et l'âne Pescalune de Jean-Marie Verger
Départ Place des Trophées pour une balade en cœur de ville.

18h-22h - Projections de Noël
Façade de l'Office de Tourisme

SAMEDI 21 DÉCEMBRE

10h-18h - Les Journées Gourmandes
Dans le cœur de ville

11h-13h et 15h-17h - La Princesse des Glaces
Par Les Enjoliveurs
Spectacle déambulatoire et musical

18h-22h - Projections de Noël
Façade de l'Office de Tourisme

VILLAGE DE NOËL

Du 13 décembre au 5 janvier, le village de Noël prend ses quartiers d'hiver dans le Parc Jean Hugo.

Toute la magie de Noël s'installe au parc pour ces fêtes de fin d'année avec des manèges, des jeux, un trampoline...

Le 13/12 : de 16h à 19h
Du 14 au 20/12 : de 10h à 19h
Du 21/12 au 05/01 : de 10h à 20h
(sauf le 25/12 et le 01/01 : 14h-20h)

SAMEDI 21 DÉCEMBRE

16h-19h - Ateliers enfants
Maquillages, sculpteurs de ballons
Place Louis Rey

DIMANCHE 22 DÉCEMBRE

17h - Concert de Gospel
For You Family
Église Notre-Dame-du Lac
Gratuit ; durée : 1h30

SAMEDI 04 JANVIER

18h - Fête des Rois
Eglise Notre-Dame-du-Lac
Gratuit

"Nous tenons à organiser un maximum d'événements en cœur de ville pour ces festivités de Noël afin de profiter de l'espace public entièrement réhabilité, mais aussi pour dynamiser notre centre et apporter de la visibilité à nos commerçants avec qui nous travaillons main dans la main. Aussi, nous proposons une programmation d'animations presque entièrement gratuite pour permettre aux Lunellois de profiter pleinement de la magie de Noël."

Annabelle Dalle
Conseillère municipale déléguée aux animations

LE MARCHÉ DE NOËL

Le traditionnel marché de Noël s'installera dans le cœur de ville les **14 et 15 décembre, de 9h à 18h.**

Ce sera l'occasion de flâner dans les rues et découvrir les produits artisanaux, accessoires, décorations... pour vous donner de belles idées cadeaux !

Sur le Cours Péri, les Halles, la Place de la République, Les Caladons, la rue de la Libération

ET AUSSI...

LES VŒUX 2025 : RENDEZ-VOUS LE 17 JANVIER

C'est une date à retenir ! Le vendredi 17 janvier 2025, la Ville de Lunel et Lunel Agglo accueilleront le public pour présenter leurs vœux.

Pour ce nouvel événement mutualisé, la thématique se porte sur l'eau. Essentielle à notre survie, l'eau est également un marqueur identitaire de nos paysages camarguais, source de loisirs et de légendes, mais également l'une de nos contraintes majeures lorsque nos rivières deviennent capricieuses.

Bref, c'est un élément vital auquel nous rendrons hommage au cours d'une belle soirée qui, comme toujours, sera placée sous le signe du partage et de la convivialité.

PARVIS DE L'ÉGLISE : UNE MISE EN VALEUR POUR NOËL

La Ville et les entreprises partenaires du projet Métamorph'Ose œuvrent ensemble pour que le début de la place des Martyrs de la Résistance soit opérationnel pour les fêtes de fin d'année et que l'église soit accessible.

Édifice central de Lunel, l'église Notre-Dame-du-Lac fait partie intégrante du projet de requalification du cœur de ville. Depuis de nombreuses années, la Ville de Lunel y porte une attention particulière pour la réhabiliter et la mettre en lumière. Ce sera chose faite, au sens littéral, puisque de nouveaux éclairages y ont été installés avec une orientation réfléchie pour limiter la pollution lumineuse.

De même, les jardinières et autres éléments néfastes au bâti ont été retirés, et de nouveaux enduits extérieurs repris pour que les murs puissent respirer et s'assainir. Les équipes en ont aussi profité pour installer des pics anti-pigeons et éloigner les oiseaux qui détériorent les façades.

En bref, l'église de Lunel va retrouver de sa superbe. D'autant que les équipes travaillent à pied d'œuvre pour terminer le parvis de l'édifice et en assurer l'accès pour les fêtes de fin d'année. Les travaux seront également interrompus pour un centre-ville apaisé et garantir ainsi le bon déroulé des animations prévues.

ET À LA RENTRÉE ?

Dès le 6 janvier, après la Fête des Rois, les équipes vont reprendre le chantier.

L'entreprise qui aura interrompu le dallage pour les fêtes, achèvera la portion située devant le musée Médard.

Les autres équipes poursuivront la réfection des réseaux secs et humides et l'installation de bornes foraines sur le reste de la place des Martyrs de la Résistance. Le sol de cette zone sera ensuite pavé et aménagé avec du mobilier urbain et des plantations supplémentaires.

LES AUTRES GRANDS CHANTIERS EN COURS...

Au-delà des travaux du cœur de ville, la commune traite aussi les axes extérieurs. Nous faisons le point sur ces différents chantiers.

AVENUE GASTON BAISSETTE

Le chantier de l'avenue Gaston Baissette suit son calendrier. Les équipes travaillent aujourd'hui sur la seconde phase : la portion située entre le rond-point de l'Étang de l'Or et la rue des Mouettes. Pour en limiter l'impact, la circulation se fait par alternat de feux tricolores. Cette phase se terminera courant décembre.

AVENUE VICTOR HUGO

La première étape du chantier de requalification de l'avenue Victor Hugo n'a pas tardé. Quelques jours après la réunion publique du 16 octobre, la Ville a procédé à l'élagage des platanes. Une opération réalisée tous les deux à trois ans qui va cette fois permettre de garantir la sécurité du chantier et l'esthétisme escompté à la fin de la période de travaux.

LA VILLE RÉPOND À VOS SOLLICITATIONS

Suite aux réunions de quartier menées par la Ville, un planning de travaux a été réalisé. Pour répondre au budget de 200 000 euros alloués à ces différents points d'amélioration suggérés, la collectivité a dû procéder par ordre de priorité en fonction des critères de sécurité et de l'état général.

Voici les travaux retenus en 2024. Certains ont d'ores et déjà été réalisés. Les autres seront menés d'ici la fin de l'année :

- Avenue du Colonel Simon
- Chemin des Perdigaos
- Rond-Point du collège Ambrussum
- Rue Edgar Quinet
- Rue des Nénuphars
- Rue Mario Roustan
- Avenue des Abrivados
- Rue des remparts (n°197 et 209)
- Chemin des Amoureux
- Impasse des Groseliers

D'autres travaux seront menés dans divers quartiers identifiés lors des réunions et se poursuivront durant l'année 2025.

Vos contacts utiles

Mairie de Lunel
Accueil
04 67 87 83 00
mairie@ville-lunel.fr

Police Municipale
04 67 87 84 00
police@ville-lunel.fr

Allô Monsieur le Maire
04 67 87 83 83
allomonsieurlemaire@ville-lunel.fr

CCAS
04 67 87 84 97
ccas@ville-lunel.fr

Maison Rousseau
04 67 87 83 06
maison.rousseau@ville-lunel.fr

Maison Qui'Ose
04 67 87 83 41
maisonquiose@ville-lunel.fr

Musée Médard
04 67 87 83 95
museemedard@ville-lunel.fr

Foyer municipal des retraités
04 67 87 83 99

Espace Louis Feuillade
04 67 87 84 19
culture@ville-lunel.fr

PIJ – Point information jeunesse
04 67 87 83 87
pij@ville-lunel.fr

Service Éducation et Petite Enfance
04 67 87 84 12
scolaire@ville-lunel.fr

Service Sports, Jeunesse & Vie Associative
04 67 87 84 12
jeunesse@ville-lunel.fr

INONDATIONS : UN 3ÈME PROGRAMME D'ACTIONS POUR LE VIDOURLE

Depuis 2002 et les violentes pluies qui se sont abattues sur l'Hérault et le Gard occasionnant 23 décès et plus de 830 millions d'euros de dégâts, les pouvoirs publics n'ont de cesse de prendre des mesures pour protéger la population et les biens. C'est dans ce cadre que Lunel Agglo, l'EPTB (Etablissement Public Territorial de Bassin) du Vidourle, la Région Occitanie, les préfectures de l'Hérault et du Gard, et les communes concernées ont signé **un troisième Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI).**

Sur les cinq prochaines années, le PAPI 3 prévoit 49 actions autour de huit axes majeurs dont la prise en compte des enjeux dans l'aménagement des territoires.

Parmi les 72 millions d'euros engagés, la sécurité des populations exposées mobilise le plus de moyens financiers. Il prévoit notamment la construction de digues de second rang à Lunel et Marsillargues. Des programmes de sensibilisation des publics seront également réalisés et les cartographies des zones à risque de débordement et de ruissellement seront améliorées.

SAVIEZ-VOUS ?

La Ville de Lunel dispose d'un service de téléalerte. En vous inscrivant, vous serez avertis des risques à venir lors d'épisodes météorologiques intenses. La téléalerte a également été utilisée lors de la crise sanitaire ou d'épisode caniculaire, notamment auprès du public âgé.

Pour bénéficier de ce service gratuit et réservé aux Lunellois, inscrivez-vous sur lunel.com.

UN NOUVEAU CONTRAT DE VILLE POUR LUNEL

Les partenaires se sont retrouvés autour de la table le 30 octobre 2024 pour signer ce nouveau contrat de ville.

Lunel Agglo et ses partenaires ont signé un document-cadre pour fixer les actions à destination des quartiers prioritaires.

Depuis 2015, la Ville de Lunel possède un quartier dit "prioritaire" (QPV) d'un point de vue de la politique de la Ville. Il concerne une partie du centre-ville, les résidences la Roquette, les Abrivados, la Brèche et Bizet-Chopin-Berlioz, soit un quart de la population lunelloise.

À ce titre, ce QPV bénéficie d'actions ciblées qui sont désormais consignées dans un nouveau contrat de ville : "Engagements quartiers 2030". Elles visent notamment à réduire les inégalités et améliorer les conditions de vie en agissant sur quatre axes : l'emploi, le cadre de vie, l'éducation et l'accès aux droits.

Établi à l'issue de consultations citoyennes et d'évaluations du précédent contrat, ce document-cadre fixe les projets pour les cinq prochaines années avec le concours des partenaires : Lunel Agglo, qui détient désormais la compétence de la Politique de la Ville, la Ville de Lunel, le département de l'Hérault, la Région Occitanie, l'État, la CAF, les bailleurs sociaux ACM Habitat, Hérault logement, Un toit pour tous et les acteurs locaux.

C'EST VOTÉ !

Le conseil municipal s'est réuni le 24 septembre et le 6 novembre 2024. Voici le résumé de quelques délibérations.

MOINS D'IMPÔTS POUR PLUS DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

Le conseil municipal a voté **une exonération de 50 % de la taxe foncière pour les propriétaires ayant engagé des travaux en faveur de la performance énergétique.**

Pour en bénéficier, ces travaux doivent être supérieurs à 10 000 euros par logement l'année précédant l'application de l'exonération, ou supérieurs à 15 000 euros par logement durant les trois ans précédant l'application de l'exonération. Les propriétaires concernés doivent s'adresser aux services fiscaux.

PLUS DE LUMIÈRE, À MOINDRE COÛT

Soucieux de son empreinte environnementale, le conseil municipal a approuvé une campagne de rénovation de l'éclairage public.

Le remplacement de 927 points lumineux sur la commune permettra une économie de 73% des consommations et une réduction de 30% sur la facture globale d'électricité.

Le budget de cette opération est estimé à plus de 700 000 euros qui pourrait être subventionné à hauteur de 15 % par l'État au travers du Fonds vert.

UN PASS JEUNES POUR PLUS DE LOISIRS

Dans le cadre du dispositif "Cité Éducative", le Conseil municipal a approuvé la création du "Lunel Pass Jeunes" afin de faciliter l'accès aux loisirs et à la culture.

Destinés aux jeunes de 16 à 25 ans, ils seront prioritairement délivrés par le Point Information Jeunesse aux jeunes issus des quartiers prioritaires de la ville. Pour un tarif de 5 euros, les bénéficiaires y trouveront des réductions, des places de cinéma ou encore des entrées pour des musées et évènements sportifs.

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS : LA CITOYENNETÉ DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE

Le prochain conseil municipal aura lieu le 20 décembre 2024, à 14h, à l'Hôtel de Ville

Les élus du CME vont pouvoir émettre leurs projets et les réaliser avec le soutien de l'équipe municipale. Une belle opportunité pour découvrir la citoyenneté et le service public.

Le conseil municipal des enfants a été renouvelé : seize élèves d'écoles élémentaires ont été élus.

Les élèves de CM1 et CM2 étaient appelés aux urnes, ce jeudi 10 octobre 2024 afin d'élire les représentants de leurs écoles au Conseil municipal des enfants (CME) pour l'année 2024-2025. Comme les grands, ils ont fait campagne, se sont dirigés vers les isoloirs avant de signer la feuille d'émargement et de faire tamponner leur carte électorale. Même le dépouillement mimait à la perfection les élections officielles. Au final, seize élèves - un binôme fille/garçon par école élémentaire - siègent désormais au CME dont le conseil d'installation s'est déroulé le 12 octobre dernier.

DES PÂTISSERIES "GOURMANDES ET AUTHENTIQUES"

Certifié Toqué, c'est d'abord une histoire de timing et de rencontres. *"Les planètes se sont alignées"*, s'étonne encore Élise Rouvière. Directrice financière, elle rêvait d'un nouveau challenge professionnel, un défi entrepreneurial. Elle connaissait les Halles de Lunel : *"Mon frère y a tenu le bar un temps. Je savais la boulangerie-pâtisserie vacante. Et, au vu du travail incroyable mené par la Ville sur le centre ancien, j'avais très envie de saisir l'opportunité"*. Il ne lui restait qu'à trouver l'artisan.

C'est grâce au bouche-à-oreille qu'elle a pu déguster les gourmandises d'Arnaud Bourg Broc. Issu de la formation des Compagnons du devoir, le chef crée des pâtisseries *"gourmandes et authentiques"* en privilégiant le circuit court : cakes, tartes, fougasses, brioches, cookies… Depuis l'ouverture de la boutique en juillet dernier, une gamme de desserts frais à base de crème ou de chantilly a été développée spécialement pour Lunel. *"Les retours de nos clients sont positifs. Nous avons des habitués, ce qui nous permet de tester des nouveautés et d'ajuster en fonction des goûts"*. Et au pâtissier de nous faire saliver davantage : *"Pour Noël, nous lançons une gamme de chocolats, nounours, pâtes à tartiner et couronnes aux fruits secs, croustillant praliné"*. Un régal sur le papier, mais encore plus en vrai !

Certifié Toqué
Les Halles, Cours Gabriel Péri
lunel@certifietoque.fr
certifietoque

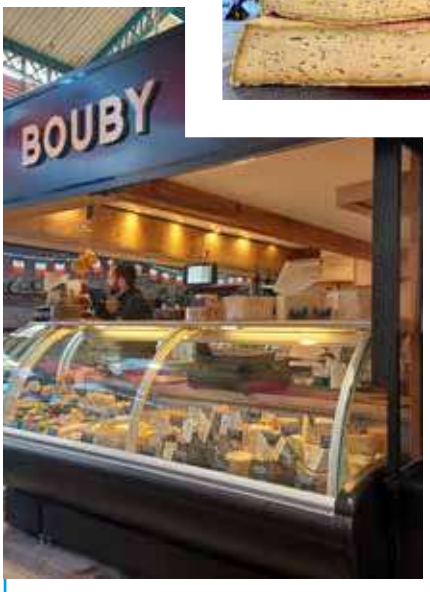

Maison Bouby
Les Halles, Cours Gabriel Péri
jeremybouby.com
boubyfromageraffineur

MAISON BOUBY : 50 ANS DE PASSION

Derrière l'étal du fromager des Halles, deux nouveaux visages ont fait leur apparition le 12 septembre dernier : Jérémy Bouby, du nom de la boutique, et Marc Ricaud, son associé. *"Certains clients ne le remarquent même pas"* s'amuse le dernier. Et pour cause, les précédents fromagers, Cécile et Cyril, ont pensé à la maison Bouby , qui fête ses 50 ans cette année, pour reprendre leur stand. *"Nous avions des producteurs en commun et une même passion pour ce métier,* poursuit le fromager. *Nous n'avons pas hésité longtemps avant d'accepter l'offre !"*

Après les Halles Plaza à Montpellier, les deux associés qui distribuent également leurs produits sur les marchés héraultais ouvrent donc leur seconde boutique. *"Nous avons gardé une partie des références proposées pour répondre aux attentes des clients et avons également apporté des nouveautés issues de notre cave"*. Et c'est bien là que se trouve la valeur ajoutée du binôme : une cave d'affinage. *"Les fromages reposent sur du bois d'épicéa. Ce qui nous permet d'aller au bout du produit"* explique-t-il. Difficile donc de choisir parmi les 150 références proposées. Mais pour la saison, nul doute que la part belle sera donnée aux raclettes, morbiers et autres Saint-Nectaire !

IDYLLE : « UNE ÉNERGIE QUI CAPTIVE LE PUBLIC »

Dans le cadre du festival Temps de cirques, mené avec la Ville, la Verrerie d'Alès, le Pôle National cirque Occitanie et Lunel Agglo, la Compagnie KS va jouer son spectacle "Idylle". Entretien avec Sylvain Monzat, l'un des fondateurs de la compagnie et artiste.

Votre spectacle s'appelle "Idylle". Il parle de couple et d'amour. Comment vous est venue cette idée ?

Katja est ma partenaire sur scène, comme à la ville. Nous sommes en couple et très amoureux. Après des mois à rechercher un sujet, nous avons finalement choisi d'évoquer ce qui nous rapproche. Je suis français de la campagne, elle est danoise issue d'un milieu urbain. Nous avons beaucoup de différences culturelles et des individualités très différentes, et pour autant nous sommes très fusionnels.

Que va-t-on retrouver sur scène : une histoire d'amour tragique à la "Roméo et Juliette" ; ou un couple comique à la "Un gars, une fille" ?

Un auteur toulousain a dit récemment de nous que nous avions une scène très shakespearienne. En réalité, nous dévoilons nos personnalités autour de situations de la vie quotidienne. Cela peut être de la discussion basique du dimanche où le jeu sera très naturaliste, à la dispute avec un jeu très opéresque. Nous avons aussi imaginé un spectacle qui nous permet d'être libres avec des moments de décrochages, d'improvisation qui nous permettent de trouver un accord, une sorte de compromis quant à l'écriture du spectacle.

Et que va-t-on découvrir d'un point de vue des arts du cirque ?

Nous avons fini notre formation au Lido de Toulouse. Katja est spécialiste de la corde lisse verticale et moi, du jonglage. Nous avons intégré ces éléments au spectacle. Mais nous utilisons également le mouvement expressif et la musique en *live*. Nous avons joué ce spectacle une quarantaine de fois, nous l'avons adapté au théâtre de rue. Nous déployons une énergie qui permet de captiver le public de tout âge. On s'éclate à le montrer et cela s'en ressent auprès du public.

Dans le cadre du festival Temps de cirques, un autre spectacle, "OCRE", de la compagnie Stacevit, sera proposé le 29 novembre 2024 à 19h à la médiathèque intercommunale. du Pays de Lunel

"Idylle"

Samedi 30 novembre 2024 - 17h
Espace Georges Brassens
Entrée libre dans la limite des places disponibles- 04 67 87 83 94

ET AUSSI...

CONCERT À LA BOUGIE

Dans le cadre des 11 ans du musée Médard, la Ville de Lunel convie le Duo Momenti pour un concert à la bougie. Surfant sur la tendance des *Candlelight*, les musiciens proposeront un moment hors du temps en reprenant les musiques qui ont bercé la vie et l'œuvre de Jean Hugo. À la lumière tamisée des chandelles, ce sera également l'occasion pour les visiteurs de redécouvrir l'exposition actuelle consacrée au peintre lunellois.

14 décembre 2024 - 18h
Entrée gratuite sur réservation
Places limitées
04 67 87 83 95

19/11

DOM JUAN… ET LES CLOWNS, DE MOLIÈRE

Dom Juan séduit et défie l'ordre social, familial et religieux. Sganarelle, valet fidèle, devient le clown attachant qui incarne l'humanité de la pièce. Par les ATP.

Espace G.Brassens - 20h
Entrée payante - 04 67 22 03 78
atplunel34@orange.fr

21/11

CANAL DE LUNEL ET GASTRONOMIE

Conférence de Patricia Carlier sur le patrimoine gastronomique de Lunel et de son canal. Par l'association Pour le canal de Lunel.

Espace Castel - 18h
Entrée libre - 06 21 03 03 78

22/11

CABARET-CONCERT

Drom Blanchard et Lady Scott emmènent le public sur la route du jazz manouche Concert au profit de la Ligue contre le cancer.

Espace G.Brassens - 21h
Tarif : 16€ - 06 50 23 71 68

23/11 et 28/12

PARCOURS D'ÉNIGMES

Plongez dans l'univers de Jean Hugo où chaque salle du musée révèle des secrets. Préparez-vous à un voyage rempli de découvertes et de défis amusants.

Musée Médard - 15h à 17h
Entrée libre - 04 67 87 83 95

23 et 24/11

FESTIVAL DU FILM TAURIN

La 7ème édition programme une demi-journée dédiée aux films de taureaux de rue et une seconde autour de la Camargue et de ses traditions. Par le Collectif des Aficionados Français.

Espace G.Brassens - 14h30
Entrée libre & gratuite

27/11

CINÉMA DOCUMENTAIRE

Avec "Millenium Klima 2 : Le Vidourle et la Camargue gardois", le compositeur T. Acquaviva et la vidéaste N. Tanzili s'associent pour suivre le parcours du fleuve depuis les collines jusqu'à la mer à la manière d'un carnet de voyage.

Espace Castel - 18h30
Entrée libre - 04 67 87 83 94

29 et 30/11

TÉLÉTHON

La Ville de Lunel et les associations se mobilisent pour la recherche médicale.

Divers lieux
Prog. complet sur lunel.com

05/12

UNE SOIRÉE CHEZ OFFENBACH

Les ATP de Lunel proposent un pétillant voyage lyrique, drôle et musical où quatre solistes nous entraînent dans une grande soirée déjantée sur les airs d'Offenbach.

Espace G.Brassens - 20h
Entrée payante - 04 67 22 03 78
atplunel34@orange.fr

09/12

MAMMOBILE

Les femmes âgées de 50 à 74 ans peuvent bénéficier d'un dépistage gratuit du cancer du sein.

Allées Baroncelli - 9h-17h45

14/12

MATCHS D'IMPRO !

Deux équipes de théâtre d'improvisation s'affrontent. Le public propose des thèmes et désigne le vainqueur. Humour et bonne humeur garantis !

Espace Castel - 20h30
À partir de 10 €
theatreimpro.com

PARTICIPEZ AU CARNAVAL

Après le succès de l'édition 2024, la Ville de Lunel a programmé le prochain carnaval de Lunel le 22 mars 2025. Pour les associations, groupes d'amis, voisins ou musiciens qui souhaiteraient prendre part à la fête, il est d'ores et déjà possible de s'inscrire auprès de la Direction des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative en envoyant un mail à : vie-associative@ville-lunel.fr

L'AGENDA COMPLET SUR **LUNEL.COM** !

Si on sortait

TRIBUNES POLITIQUES

MON PARTI, C'EST LUNEL

Parler vrai ?

Tous les coups sont-ils permis en politique ? Peut-on légitimement utiliser des arguments fallacieux, travestir les faits, voire même mentir éhontément pour déstabiliser un concurrent ? Certains semblent le penser. Pour eux, qu'importe les moyens utilisés. L'actualité politique américaine nous offre la plus radicale illustration du phénomène. Pour autant, même à notre modeste dimension lunelloise, nous ne sommes pas totalement immunisés contre ces pratiques.

Deux exemples récents, puisés dans les positionnements des oppositions à notre majorité municipale. Ces derniers mois, il a fallu se résigner à abattre plusieurs platanes en centre-ville. En effet, ils étaient contaminés par une maladie contre laquelle il n'existe à ce jour aucun traitement. Et d'ailleurs, il s'agit d'une obligation réglementaire à laquelle le maire ne peut se dérober. Nos opposants le savent bien sûr. Mais, à chaque occasion, ils laissent entendre qu'il s'agirait d'une décision municipale d'abattre ces arbres, pour on ne sait quelle mystérieuse raison.

Autre exemple, les finances communales. Nos opposants dénoncent la hausse de la taxe foncière : soit. Mais ils font comme si cette hausse dépendait de la volonté municipale alors qu'elle résulte uniquement des valeurs locatives définies par les services fiscaux et, surtout, en occultant que notre majorité a baissé les taux depuis 2020 à Lunel, une des rares communes de France, malgré un contexte inflationniste très pénalisant.

Oui le débat est légitime et nécessaire. Mais avec honnêteté et rigueur.

BIEN VIVRE Á LUNEL

Les illusionnistes !

Si la gestion de la ville est si remarquable, pourquoi la majorité cherche-t-elle par tous les moyens à augmenter ses recettes ? Pour gonfler les budgets ? Pour faire croire que les finances sont saines ?

On peut par exemple s'interroger sur :
- l'augmentation de 60% la taxe d'habitation sur les résidences non principales, qui pénalise le tourisme et les lunellois partis travailler ailleurs, conservant un bien pour préparer l'avenir
- la vente d'une parcelle pour 3,5 M€ à une entreprise locale, alors que rien ne pressait
- le maintien de la taxe locale sur l'électricité alors que l'éclairage public est coupé la nuit
- l'augmentation de tous les tarifs municipaux des services à la population.

La réfection de voirie en centre ville est engagée voire inaugurée. Nous attendons toujours le bilan financier des investissements réels des partenaires (53 M€ par l'Etat, Région...) qui débloquent les crédits sur la base de projets au delà de la simple voirie. Pour l'instant c'est bien la Ville et donc le contribuable lunellois qui finance l'essentiel de ces travaux.

Les lunellois n'ont pas besoin d'être supervisés, mais protégés ! La ville s'est équipée il y a près de 20 ans de la vidéo protection. Elle ne cesse de se renforcer et c'est une bonne chose. Une belle aubaine qui donne l'impression aux lunellois que la majorité innove avec une inauguration en grande pompe du CSU.

Ne connaissant jamais la date de diffusion de ce journal, nous vous souhaitons d'excellentes fêtes.

LUNEL SE RASSEMBLE

A l'heure où nos députés examinent le projet de loi de finances 2025, nous ne pouvons que constater la constante dégradation des comptes de la Nation depuis quarante ans et l'accélération de leur détérioration depuis Macron.

Pourtant, nous savons tous que des économies sont possibles, sans altérer ni le dynamisme de notre pays, ni le niveau de vie des Français, à condition de dépenser l'argent public de façon responsable.

Les collectivités locales devraient, elles aussi, dépenser l'argent public à bon escient. Et, s'il n'y a pas de petites économies, il existe en revanche de vrais scandales.

Ainsi, lors du dernier Conseil municipal, nous avons découvert que le local à destination de l'école du numérique (ouverte en 2016), loué 450 euros par mois par la ville de Lunel, n'avait accueilli aucune formation durant toute l'année 2023.

Cette école du numérique installée par la Région Occitanie coute donc de l'argent aux Lunelloises et Lunellois sans produire de formation ! GASPILLAGE !

Nous avons demandé le nombre de formations depuis 2016. Mais nous n'avons eu aucune réponse... Que devons-nous en penser ?

La nouvelle convention signée entre les parties est reconduite pour 3 années sans qu'il soit exigé à l'organisme de formation d'organiser des formations ! Mais la ville va continuer à louer un local tous les mois... GABEGIE !

Toutes ces dépenses inutiles doivent cesser. Faut-il encore, à la veille des élections municipales, avoir le courage de prendre ces décisions !

Le Maire de Lunel, Directeur de la publication, n'est pas responsable des propos et des chiffres des groupes politiques.

lunel

MAGIE DE NOËL À LUNEL

DU 22 NOV. AU 05 JAN.

ILLUMINATIONS • MARCHÉS DE NOËL
CONCERTS • SPECTACLES & ANIMATIONS

22 NOV. - 22 DÉC.
LES SANTONS DE PROVENCE
Exposition - vente

6, 7, 13, 14, 20, 21 DÉC.
PROJECTIONS DE NOËL

6 DÉC.
TOP LUMIERES
LES LUTINS GÉANTS
Déambulation dans les rues du centre-ville

7, 14 ET 21 DÉC.
LES JOURNÉES GOURMANDES DE NOËL
Foodtrucks, animations

13 DÉC. - 05 JAN.
VILLAGE DE NOËL
Parc Jean-Hugo

13 DÉC.
SAINTE-LUCIE
Noël, le Père

14-15 DÉC.
MARCHÉ DE NOËL

15 DÉC.
CONCERT DE NOËL
Église Notre-Dame-du-Lac

18 DÉC.
LE MONDE ENCHANTÉ ET LE DOUDOU PERDU

20 DÉC.
LA TRANSHUMANCE
Parcours dans toute la ville

21 DÉC.
LA PRINCESSE DES GLACES
Spectacle déambulatoire dans le centre-ville

22 DÉC.
CONCERT DE GOSPEL
Église Notre-Dame-du-Lac

4 JAN.
FÊTE DES ROIS

RETROUVEZ LE PROGRAMME DES FESTIVITÉS SUR **LUNEL.COM**

©AdobeStock / Freepik - Conception : Anthony Jouleau - Direction de la Communication - Ville de Lunel - 2024